

Cette prophétie s'est visiblement réalisée; les diètes de l'écriture et de la conscience chrétienne ont commandé le culte de Marie; tous les siècles ont célébré cette Vierge immulée, choisie entre toutes pour devenir la Mère du Sauveur du monde; le ciel et la terre ont rendu hommage à son humilité, à sa gloire, à son élévation, à ses magnificences; l'Église, éternellement illuminée de la lumière divine, a insisté en son honneur des fêtes solennelles qui consacrent ses titres et les exposent à la vénération de tous les enfants des hommes.

Cependant parmi les formes et les expressions multiples de ce culte filial, les plus anciennes et les plus suaves, sans contredit, sont celles qui composent aujourd'hui nos Litanies. On ignore leur origine; comme le torrent, qui descend de la montagne, s'empare d'une foule de ruisseaux qui naissent sur son passage, les Litanies de la très-sainte Vierge, issues d'une source antique, se sont développées et enrichies des tributs de tous les siècles. Chaque docteur de l'Église, chaque orateur sacré, chaque écrivain ascétique ajouta quelques termes nouveaux et pleins de grâce à cette série d'invocations que nous élevons vers Marie; c'est une chaîne d'or dont les anneaux appartiennent à tous les temps et à tous les âges.

Au commencement de l'ère chrétienne, on ne formulait point le culte de Marie; les sentiments de reconnaissance et d'amour que les chrétiens éprouvaient à l'égard de cette admirable Mère ne se manifestèrent que par des élans rapides et par mille effusions de tendresse; alors, pas plus qu'aujourd'hui, il n'était besoin d'enseigner aux enfants à aimer une mère; mais la piété filiale leur inspirait de magnifiques hommages, et ils les exprimaient avec profusion dans leurs discours, dans leurs écrits, dans leurs monuments, dans leur poésie.

Ce sont ces expressions vives et significatives, recueillies avec discernement, qui composent nos Litanies; les souverains Pontifes les ont consacrées; et, pour en favoriser de plus en plus la propagation, ils y ont attaché des grâces et des indulgences spéciales.

On dit que les pèlerins, surtout ceux de Lorette, les firent connaître par leurs chants; que les prédicateurs du moyen âge s'appliquèrent à les populariser; que saint Dominique apprit aux fidèles à les réciter dans leurs assemblées. Ces traditions sont respectables; mais elles supposent l'existence des Litanies et n'expliquent point leur origine. Selon notre pensée, cette origine remonte au berceau même de Jésus-Christ; car il nous est permis de croire que Jésus, dans sa première enfance, inventa de multiples et tendres expressions par lesquelles il honorait et caressait sa mère. On sait d'ailleurs combien les cœurs d'enfants sont ingénieux et féconds dans leur naïf langage. Qui de nous, sous le feu du regard maternel, n'a proféré des mots d'amour, souvent étranges et bizarres, qui formeraient, par leur assemblage, une loi que litanie? Ces mots, sans doute, ont peu de charmes pour ceux qui les analysent froidement; ils ne disent rien aux hommes pour lesquels le langage du cœur est une langue étrangère; mais ils sont pleins de sens et d'énergie pour l'enfant pieux qui les énonce; ils sont imprégnés de la meilleure moelle de son âme; ils sont la plus haute expression de sa pensée, et dès lors, pour les comprendre, il faut entrer dans le cœur même et dans l'esprit d'où ils ont surgi.

Telle est l'origine selon nous, tel est le développement, et tel est le caractère des Litanies de la très-sainte Vierge. Ce sont les bégayements de l'enfant Jésus. Le fils de la Vierge, dans sa première enfance, créait des mots d'amour en parlant à sa mère; il les répétait dans son adolescence, il les redisait encore à l'âge de la maturité; car le sentiment filial ne vieillit pas; c'est une plante qui fleurit en toute saison et ne meurt jamais.

Or, ces suaves expressions se conservèrent dans la mémoire de l'Église. Les disciples, auxquels Jésus-Christ avait légué sa mère, devinrent aussi les héritiers de l'affection et du respect qu'il portait à sa mère; ils continuèrent à lui parler le langage filial des mêmes mots perpétuant le même sentiment. C'est à ce point de vue qu'il faut nous placer pour mélanger seulement les Litanies de la très-sainte Vierge; chacun de ses titres sera l'objet d'une élévation; et le même esprit qui nous fait crier *Ave Maria*, nous fera dire à notre divine Mère: *Ave Mater!*

Mère aimable et bien-aimée! daignez agréer l'humble canticle de cet ouvrage destiné à célébrer vos perfectiones et à chanter ce que vous êtes et ce que vous faites pour les enfants des hommes. Mère de mon Sauveur, c'est par vous que le mystère du salut a été manifesté sur la terre; c'est par vos mains mil et fois bénies que le Seigneur se planta à répondre vos grâces sur les fidèles et les infidèles; vous êtes l'espérance du pécheur et la consolation des justes; votre cœur saint et immaculé verse dans tous les cœurs qui vous invoquent les ineffables douceurs de la paix et de la joie, ainsi que les dons les plus précieux de la miséricorde divine; c'est à vous, ma céleste Souveraine, que je dois tout mon bonheur; il est donc juste que j'éleve vers vous le sentiment de ma reconnaissance afin que vous le portiez jusqu'à Dieu qui est la source de toutes les consolations. Bénissez ce livre, divine Marie, et animez-le du votre esprit et de votre vertu, pour qu'il opère quelques bons mouvements dans les âmes, qu'il ranime la sainte action de la piété, réhaussé la fervente chrétienne, et contribue à la gloire du Seigneur, notre Dieu.

MEMORARE. . . Souvenez-vous, ô très-miséricordieuse Vierge Marie, que jamais on n'a ouï dire qu'aucun de ceux qui ont eu recours à votre protection, imploré votre assistance et réclamé votre secours, aient été abandonnés de vous. Plein d'une pacifique confiance, je cours vers vous, ô Vierge des vierges, ma Mère, et je me jette à vos pieds. Me voici devant vous, gémissant sous le poids de mes péchés. Ne rejetez pas, ô Mère de Dieu, mes humbles prières; mais écoutez-les favorablement et daignez les exaucer. AMEN.

On voit par une correspondance de Rome envoyée au *Tablet* de Londres que, le 13 de mars, l'église des Jésuites, (il geste) fut envahie par une bande de vile canaille, à la tête de laquelle était Cicconaccio, et un nommé *Sherbini* de la même étoffe, et il y a peu de temps commença de Lord Minto. Le moment choisi, pour faire cet outrage, fut celui du sermon du carême; on prétendait prendre vengeance de quelques paroles que le prédicateur de la veille avait prononcées en chaire; heureusement il n'était pas venu un chœur par cause de quelque indisposition. Les brigands avaient des pierres dans leurs mains, on d'eux présentait un pistolet sur la poitrine d'un pauvre vieux frère lai; plusieurs avaient des cigares et fumaient dans l'église. Le Rév. M. Hearne et devant de Manchester leur fit quelques remontrances en termes pathétiques et pleins d'indignation, mais ils témoignèrent le dessein de le frapper. On résolut de porter des plaintes au S. Père. Un jésuite irlandais lui dit: Saint Père, vous voyez quelle tempête de colosses on a soulevé contre les jésuites en

Italie, permettez-moi de vous assurer que le clergé d'Irlande a été traité de la même manière: des protestants bigots et de mauvais catholiques ont formé une alliance diabolique contre des hommes qui ont sacrifié leur vie et leur fortune au salut du peuple. Le S. Père répondit "je n'ai jamais cru à ces calomnies et j'ai écrit dernièrement en Irlande de manière à faire connaître mes sentiments à ce sujet."

Le jour de la fête de St. Patrice, le Rév. T. McDonnell ci-devant de Birmingham, prêchant dans l'église irlandaise des Franciscains de St. Isidore, dit: Si le Souverain Pontife, dans ces moments de trouble et de confusion, entouré comme il est de mauvais sujets, qui le persécutent avec la plus basse des ingratitude, est obligé de fuir des États, l'Irlande dans un tel excès de calamités se fera un honneur de donner l'hospitalité au plus généreux des Pontifes." De pareilles paroles prêchées publiquement à Rome doivent faire connaître où en sont les affaires dans la capitale du monde chrétien; on n'en veut point aux jésuites, mais à la religion elle-même.

Nous avons reçu enfin quelques détails plus circonstanciés des nouvelles européennes. Et d'abord, il paraît qu'il y a eu à Aberdeen (Écosse) une assemblée de chartistes, après laquelle cinq cents des assistants se sont entoués comme "gardes nationaux," et ont immédiatement envoyé chercher des armes à Birmingham; En Irlande, les O'Connell continuaient à refuser de recourir aux moyens violents, et voulaient persévérer dans la route que leur avait tracée le grand agitateur. Néanmoins on disait qu'un grand nombre de leurs partisans commençaient à les quitter et se joignaient au parti de la jeune Irlande. En sorte que celle-ci compte dans ses rangs la grande majorité du peuple qui ne désire que recourir aux armes, dit "Wilmer and Smith *European Times*" Lord Shrewsbury s'est joint à ceux qui demandent le rappel de l'union. A la chambre des communes, le ministère avait annoncé le bill de l'empire des Indes Occidentales, l'*Alien-Bill*, le bill relatif aux Juifs, et celui relatif à l'état sanitaire des villes. Le 15 du courant, le bill pour amender les lois de navigation sera mis devant la chambre.

En France, M. Blanqui ayant craint que la découverte de certains papiers ne l'incriminât, avait assemblé le peuple devant l'Hôtel-de-Ville, et y avait traité Lamartine de traître.—Plus tard, on a découvert une conspiration qui avait pour but de renverser le gouvernement provisoire, et de le remplacer par un autre composé de MM. Cabet, Albert, Louis Blanc, Arago, Raspail et Leroux. Les troupes ont été appelées mais il n'en est résulté rien de fâcheux. Seulement le citoyen Cabet (le chef des communistes) a appelé Lamartine sur la place publique, et le nommant traître ainsi que les autres membres du gouvernement provisoire, il lui a présenté une liste de remplaçants pour ceux-ci: après quoi M. De Lamarine s'est retiré, et de l'avis du gouvernement, a fait arrêter le citoyen Cabet.—Ledru-Rollin avait fait sortir une nouvelle circulaire, qui avait déçu comme les précédentes, et qu'il avait dû désavouer.—M. Blanqui avait été arrêté; on ne dit pas la raison de son arrestation, mais il est facile de la deviner, lorsqu'on voit qu'il disait à son club de refuser les taxes, de demander pour les artisans des gages plus forts, de forcer les riches à soutenir les pauvres, etc. Les communistes malgré tout cela continuent à conspirer, mais le gouvernement ne faiblit pas; il fait arrêter les mutins et les rebelles. Lamartine continue par sa parole et ses actes à être très populaire par toute la France.—On enlève de nouveaux volontaires pour les frontières.—Il a été émis pour deux millions de bons pour le paiement des ouvriers.—Les commissaires provinciaux du gouvernement continuent à donner du mécontentement; plusieurs ont été destitués.—A St. Etienne (Ain) plusieurs couvents ont été saccagés par des émeutiers, commandés par des femmes-ouvrières, qui prétendent que les travaux qui se font dans les couvents les empêchent de gagner.—Les cuisiniers de Paris demandent une augmentation de gages.—Ledru-Rollin, Crémieux, Albert et Flocon ont été rejetés par les indépendants (Paris) comme candidats à l'Assemblée nationale.—Lord Brougham avait demandé à être fait citoyen français. Il lui avait été répondu affirmativement, mais alors il devait renoncer à tous les avantages de l'Angleterre. Il se présentait, disait-on, comme candidat à l'Assemblée nationale.—La grande fête de Champ-de-Mars avait eu lieu avec toute la pompe et la tranquillité désirables.

Dans la dernière bataille des Danois contre les habitants de Holstein, il a été tué 1400 personnes. Charles-Albert continuait toujours de s'avancer sur la rive gauche du Mincio.—On disait que Pie IX avait reçu l'offre de se mettre à la tête d'une Ligue de l'Italie Unie.

Il y a encore eu des troubles à Vienne. L'Empereur avait voulu neutraliser la loi pour la liberté de la presse, mais celle-ci avait protesté.—A la diète de Presbourg, un ecclésiastique s'était prononcé en faveur de l'abolition du célibat des prêtres. (Nous parlerons de ce sujet plus amplement dans notre prochain feuille).

En Pologne, on s'était battu dans le grand duché de Posen; les barricades du peuple avaient été détruites.—L'impression en Prusse était en faveur de l'indépendance de la Pologne.

Le *Morning Chronicle* de Québec, en date du 10 courant, contient, dans son sommaire des nouvelles pour les lecteurs européens, le paragraphe suivant: "Il est probable que nous aurons ici demain quelque bruit ou tumulte; car on s'attend que M. Papineau, si bien connu en Angleterre pour la part qu'il prit dans la dernière rébellion, sera à Québec, et sur réquisition adressera la parole à une assemblée convoquée dans le but de le complimenter sur son retour à la vie publique. Nous regardons ceci comme un procédé inopportun, et capable de produire toute autre chose qu'un résultat avantageux. M. Papineau aurait peut-être mieux fait d'éviter, autant que possible, des assemblées de cette nature, au moins pour quelque temps encore. Des circonstances toutes récentes paraissent justifier ce que nous venons de dire."

LES ROIS REVIENNENT!

Nous voyons par nos échanges que, d'après des nouvelles reçues ces jours derniers, il paraît que les Indiens, qui ont fait main-basse sur les habitants de l'Yucatan, SE SONT NOMMÉS UN ROI, auquel ils donnent le nom de Tutullia qui fut autrefois le roi des Espagnols. La nouvelle majesté a été couronnée le neuf avril dans les fameuses ruines de Chiché. Ainsi dans l'ancien monde les trônes s'écroulent, les rois s'en vont, et les couronnes disparaissent; et dans le nouveau, des Indiens relèvent les trônes, ramènent les rois et recueillent les couronnes. D'un côté, c'est une société usée, qui se mêle sur la république voisine, et qui dépose ses rois et proclame la démocratie en établissant la république. De l'autre, c'est un monde nouveau qui laisse là ses institutions du jour, et veut essayer l'ancien régime européen, et proclame aussi la démocratie, mais en relevant la royauté.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

Aux dernières dates, le congrès de Queretaro n'était pas encore en quorum. Il manquait pour cela 16 députés et 4 sénateurs.—Quinze à vingt déserteurs américains viennent d'être enrôlés dans l'armée mexicaine. M. T. L. Collins est arrivé à la N. Orléans; il est porteur de dépêches des généraux Price et Wool. Il rapporte que Santa-Cruz vient d'être prise par le général Price, qui y a capturé 14 pièces d'artillerie, 2,000 équipements complets et pour \$500,000 de propriétés. Le gén. mexicain Frias et 40 de ses officiers et soldats sont prisonniers. 150 mexicains ont été tués durant la bataille.—Ces détails sont empruntés au *Herald* de Montréal.

Nos journaux de New-York nous apprennent que le journal l'*Albion* va changer de main. L'éditeur et propriétaire actuel se retire de la carrière du journalisme et est remplacé par un M. William Young. M. Young dit qu'il fera tous ses efforts pour soutenir la haute réputation que ce journal a acquise par sa défense mâle et vigoureuse des droits et des intérêts anglais. Quant à cela, il n'est pas de mal; mais si nous avions un conseil à donner à notre nouveau confrère, nous lui dirions de se souvenir mieux que son prédécesseur que la liberté la plus chère est la liberté religieuse, et que, pour faire triompher une cause ou un intérêt quelconque, il n'est jamais permis de dénaturer les actes de ses adversaires politiques ou religieux. Cela dit, nous lui souhaitons tout le succès possible dans sa nouvelle entreprise.

Nous voyons par une correspondance du *Transcript* que l'on propose aux propriétaires des omnibus de Montréal de faire passer leurs lignes d'omnibus par la rue St. Denis jusqu'à la rue Sherbrooke et de là par les rues de la Montagne, et St. Antoine. Nous sommes certains que si les propriétaires étendaient ainsi la marche de leurs diligences, ils seraient amplement rémunérés. Il suffit de l'essai, pour le prouver.

NECROLOGIE.

Décédée au couvent de la Congrégation de Notre Dame de Montréal, la Sœur Marguerite Benoit, en religion Sœur St. Denis, doyenne de la communauté, à l'âge de 76 1/2 ans et après 56 ans et 11 mois passés en religion. La Sœur St. Denis était un modèle de vertu, et un sujet d'édification pour la maison religieuse où elle vivait. C'est, depuis huit jours, la seconde Sœur de la Congrégation qui est décédée à Montréal.

ASSEMBLÉE A QUÉBEC.

On nous apprend que l'assemblée, qui devait se tenir hier à deux heures sur le marché St. Paul à Québec, a eu lieu tel qu'annoncé, et que le tout s'est passé paisiblement. Il y avait de 750 à 1,000 personnes présentes. On nous apprend en outre que Jean Chabot, éer. M. P. P., a été appelé à la présidence, et que M. Papineau était présent. Là se bornent nos informations. On ne nous communique pas la teneur des résolutions passées.

LETTERS DE MGR. HUGHES.

LETTRE IV.

(Suite.)

42. Dans cette énumération, cher lecteur, je ne prétends pas dire que les différentes erreurs, dans lesquelles le raisonnement privé a jeté les personnes dont les noms sont mentionnés, sont d'une égale énormité ou d'une discordance égale avec la vérité. Ils s'accordent tous en deux choses (et c'est à cause de cet accord seul que je les classe dans le même catalogue); ils s'accordent pour s'opposer à l'Église de Dieu et pour attribuer à la raison privée le droit de déterminer le sens de ce qui est renfermé dans les écritures. Leurs systèmes de doctrine étaient opposés et répugnaient les uns aux autres; les erreurs des uns étaient beaucoup plus énormes que celles des autres, chacun d'eux contenait quelque chose de la bonté, et même de la vérité, la plus précieuse mais vérité à laquelle ils étaient liés de révélation comme fait, pour lui donner celle de leur opinion; et par une loi singulière qui accompagne l'œuvre des raisonnements privés dans tous les siècles de leurs erreurs, l'école (celle de Socin, par exemple), qui a le plus de consistance avec leur principe commun, conserve le moins de vérités; tandis que d'un autre côté, l'école (disons celle de Cranmer) qui a le maximum de vérités, hors de l'Église, est la moins consistante avec le même principe organique, c'est-à-dire, le droit de la raison privée, comme interprète des saintes écritures.

Dans ma dernière lettre j'ai exposé toute la controverse qui existe ou peut exister entre l'Église et ses adversaires. Dans celle-ci nous voyons clairement soumise la nature du sujet ou la matière qui cause la controverse entre les parties. Vous voyez clairement que l'Église s'en tient à son garant divin, à ses doctrines comme faits de la révélation, que ne doivent pas révoquer en doute les hommes qui croient en l'auteur du christianisme et qui admettent l'autorité de l'évidence morale. Les raisonnements privés, de l'autre, s'attachent à leurs propres interprétations et lui opposent leurs propres opinions, les accompagnant de citations de l'écriture mal entendue, de textes torturés suivant l'astuce des différents interprètes. Quelle est donc la nature d'une objection contre l'Église catholique ou contre toute doctrine qu'elle prétend révéler? C'est nécessairement une opinion opposée à un fait. La matière se répartit donc entre les parties en fait positif du côté de l'Église et en opinion positive du côté des raisonnements privés.

43. Il suit une autre conséquence. Il y a parmi les raisonnements privés ce qu'ils appellent des Églises. Surquoi sont-elles fondées? Evidemment c'est sur la simple opinion de leurs

fondateurs respectifs. La concurrence d'autres opinions avec celle du fondateur ne peuvent en aucune manière affermir les fondations de la prétendue Église, quand elle tendrait à rendre l'illusion plausible et à augmenter le nombre des membres de la nouvelle association. Et l'expérience a déjà prouvé la folie d'essayer d'élever un édifice ecclésiastique sur cette base de sable. Il s'affaissa tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Et à l'heure où nous sommes il y a à peine une de ces constructions humaines qui ne soit déchirée en deux parties comme le voile du temple des Juifs sous la colère de Dieu contre l'incrédulité du peuple lorsqu'il abandonnait son fils unique dans son agonie pour sa rédemption. C'est une conséquence nécessaire du principe que l'on aurait pu apercevoir tout l'abord et que l'expérience a pleinement confirmée, qu'il n'est aucune somme de pouvoir civil obtenu par des souverains apostats de ce monde, aucune somme de science dans les architectes qui imaginent le plan de l'édifice, qui puisse donner de la stabilité à l'ensemble, aucune augmentation du nombre des adhérents qui puisse donner force et tant que l'on conserve pour premières fondations les opinions du raisonneur privé qui le premier s'est séparé de l'Église de Dieu. Il y a un "vice originel" précisément dans le premier principe des raisonnements privés qui entache et altère toutes les conséquences. Aucune de ces écoles qui en est sortie n'est-elle une certitude morale comme des créations raisonnables la demandent pour toute institution chrétienne qui s'y rapporte? Je ne parle pas maintenant de sa prédication, car le ministre lui-même ne prétend pas donner dans sa chaire autre chose que ses propres opinions. Mais je parle de ces institutions qui, bien que retranchées et mutilées, sont encore supposées avoir été établies par Jésus-Christ; ont-ils des sacrements valables? ont-ils un vrai autel? Ont-ils aucune des institutions divines que le Sauveur du monde a établies comme moyens de grâce; comme des canaux par lesquels son amour infini distribuerait les mérites de sa mort et de sa passion aux âmes de ceux qui la désireraient davantage ou en auraient plus besoin? D'après leurs propres principes tout cela est douteux parce que tout ce qui est fondé sur une opinion implique nécessairement le doute ou au moins ne l'exclut pas.

44. Les objections, par conséquent, auxquelles nous avons à répondre en détruisant l'opposition des raisonnements privés, sont simplement des objections d'opinion, et comme l'opinion change d'un individu à l'autre et souvenant dans la même personne, il est impossible d'écrire de manière à rencontrer la forme spécifique dans laquelle se traduisent ces conclusions toujours changeantes, inconstantes, capricieuses, et dix fois contradictoires. L'Église n'a jamais eu qu'une seule méthode depuis le commencement et elle consiste à établir et déclarer le fait auquel l'opinion des raisonnements privés s'était attachée.

Maintenant c'est un fait (que je mentionnerai par manière d'éclaircissement) que vers le milieu du XVIIe siècle Charles I d'Angleterre fut exécuté et que cette exécution fut faite en lui coupant la tête sur le billot. En supposant que les raisonnements privés voulussent composer des volumes pour prouver que ce monarque n'a pas été exécuté ou que cette exécution n'ait été faite avec une âme à feu ou une corde, serait-il nécessaire de réfuter toutes les folles opinions contenues dans ces livres pour prouver certainement qu'il a eu la tête tranchée, et qu'il a été ainsi mis à mort? certainement non. Il suffirait aux personnes raisonnables d'avoir la preuve du fait, ce serait la réfutation de toutes les opinions émises à l'encontre. Or de la même manière je m'efforcerais d'établir les faits de l'Église et des différentes doctrines qu'elle enseigne comme ayant été révélés de Dieu. Et comme le peuple de l'Angleterre est un témoin compétent, suivant les lois de l'évidence morale, d'un événement qui les regardait et qui est arrivé, il y a 200 ans, ainsi le témoignage non d'une seule nation mais du christianisme entier attesterait et établirait les faits de l'Église catholique et de la doctrine catholique.

45. Ceci donne une raison suffisante de ce que je n'ai fait aucune mention directe des objections futiles (trash), qui m'ont été adressées dernièrement sous le titre de "lettres" dans un journal. Les opinions de l'écrivain sont celles qu'elle expriment, et certainement l'homme qui entreprendrait de réfuter ou de rectifier toutes les folles opinions que l'on débite au sujet des religions, aussi bien que sur d'autres matières, s'imposerait une tâche bien absurde. Je ne dis pas qu'un écrivain respectable hors de l'Église ne pourrait pas présenter ses opinions avec cette mesure de bonne foi apparente, qui aurait droit à une mention respectueuse par la dignité du style et du sentiment, par la modération du ton et de la manière. Mais rien de tout cela ne recommande les lettres auxquelles il vient d'être fait allusion. Sans doute tout homme qui a ces dispositions peut réunir les scandales de tous les âges de l'Église chrétienne à commencer par l'avartice et la trahison de Juda. C'est la chose la plus facile au monde que de trouver des matériaux pour bâtir un pamphlet d'injures contre le caractère social et moral de toute communauté, mais aussi la publication des rapports de la police de New-York ne donnerait qu'une idée bien fautive des vertus qui existent dans cette communauté mais qui ne trouvent aucune place dans ces registres. Cependant je crains que ce n'ait été dans cet esprit que l'auteur des lettres qui me sont adressées s'est décidé à lancer sa légère barque sur l'océan de l'histoire ecclésiastique; et, avec l'industrie propre aux personnes de son espèce, qui ont abandonné la foi divine pour l'opinion humaine, à recueillir l'écumie qui flotte à sa surface pour la distribuer dans les journaux aux administrateurs de cet avantage. C'est faire un pauvre compliment au progrès vanté de notre siècle de faire connaître qu'il a rencontré des appréciateurs.

Nous apprenons les détails suivants sur la persécution des Jésuites:

Après la suppression des missions des Jésuites en Suisse, un riche habitant offrit son château et y réunit plusieurs jeunes gens qui n'étaient pas encore prêtres. Le gouvernement s'est hâté de les en faire sortir.

A Naples, le roi n'a jamais voulu consentir à signer l'ordre de leur expulsion. Il en a laissé la responsabilité aux ministres. Son attachement aux Jésuites Pa porté à leur offrir pour retraite provisoire un de ses châteaux. Il a payé lui-même les frais de voyage de 40 d'entre eux qui se sont retirés à Malte où ils ont été parfaitement accueillis par les Anglais.

A Gratz, un vieux Jésuite le P. Ständerger, ancien provincial, en apprenant que les révolutionnaires ont fait irruption dans leur Église pour la dévaster, est frappé d'apoplexie et meurt deux heures après.

A Rome il y a eu plusieurs tentatives d'émeute contre les Jésuites. Le soir on venait crier sous leurs fenêtres: "Mort aux Jésuites!" Si vous êtes là demain nous vous "tuons." Un écrit moderne avait soulevé contre eux toutes les passions parce qu'on les croyait calomnieusement opposés au progrès. Les Transylvains au nombre de 600 voulurent, eux au contraire, faire une tentative en leur faveur. Ils